



## L'Essonne

■ Le président de la CGPME Essonne, Olivier Boudon, s'exprime sur la crise

ECONOMIE

### Satisfait mais vigilant

La crise boursière actuelle fait peser de réels risques de financement pour les entreprises, en particulier pour bon nombre de PME. Les secteurs les plus touchés seraient l'hôtellerie et la restauration, le bâtiment et les transports. Pour relancer l'accès au crédit, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures spécifiques pour ces petites et moyennes entreprises. « Ces mesures nous rassurent », admet Olivier Boudon, président de la CGPME Essonne et PDG de S2IB,

une société de services informatiques installée à Courtabœuf. En plus des 22 milliards d'euros, dont 17 milliards disponibles depuis le 15 octobre, Olivier Boudon se réjouit notamment du déblocage de 5 milliards d'euros pour Oseo, la banque de financement des PME. Il rappelle que « Jean-François Roubaud, le président de la CGPME, est aussi président du conseil de surveillance d'Oseo ». Pour lui, « le renforcement des moyens d'Oseo aura un effet de levier sur les prêts accordés aux PME car Oseo va en quelque sorte se substituer à la banque pour la garantie bancaire ». Pour autant, le président de la CGPME 91 reste prudent : « La CGPME veillera à ce que ce plan de soutien aux entreprises ne se transforme pas en un plan de soutien aux banques. » De plus, même si les consignes du gouvernement sont claires et que les facilités d'accès au crédit doivent concerner toutes les entreprises, « il faudra aussi bien veiller dans les faits à ce que les PME innovantes ne soient pas les seules bénéficiaires ». Lors du dernier dîner des réseaux

organisé par la CGPME Essonne, le 9 octobre à l'AFM (Association française contre les myopathies), Olivier Boudon a particulièrement apprécié l'intervention du préfet de l'Essonne, Jacques Reiller : « Il a vraiment insisté pour qu'on lui signale tout problème de banque qui ne jouerait pas le jeu vis-à-vis d'une PME ». ■ O.F.

• CGPME Essonne,  
tél. : 01.69.36.33.89.

#### En + Principales mesures en faveur des PME

- Le gouvernement mobilise 22 milliards d'euros par le biais de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).
- La Banque européenne d'investissement a promis d'ajouter, d'ici à 2011, 25 milliards d'euros aux 5 milliards qu'elle octroie chaque année aux banques pour abonder les prêts aux PME.
- La direction de l'Unedic reporte d'un mois le versement des cotisations chômage des PME de moins de 50 salariés et de deux mois pour celles de moins de 10 salariés.
- Ouverture d'un numéro vert de renseignement pour les PME par Oseo.  
Tél. : 0810.00.12.10 (prix d'un appel local).
- La Chambre de commerce de l'Essonne débloque 150 000 euros pour soutenir Scientipôle initiative et Essonne initiative, deux associations d'aide à la création d'entreprise.